

Appui externe relatif à l'appel
d'offres A/O 2003-02
Énergie Éolienne – 1 000 MW
pour les achats d'électricité

Rapport du représentant officiel
d'Hydro-Québec Distribution

(Période du 18 avril 2003 au 25 février 2005)

Le 6 avril 2005

Le 6 avril 2005

Monsieur Gilles Côté
Chef – Approvisionnement énergétique
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal QC H2Z 1A4

Objet : Appui externe relatif à l'appel d'offres
A/O 2003-02: Énergie éolienne – 1 000 MW
pour les achats d'électricité
Rapport du représentant officiel

Monsieur Côté,

Il nous fait plaisir de vous transmettre le rapport relatif à notre rôle d'accompagnement d'Hydro-Québec Distribution dans le cadre du processus d'appel d'offres et de conseil auprès d'Hydro-Québec Distribution sur l'application de *La Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité*.

Le présent rapport contient nos observations et commentaires quant aux pratiques utilisées par Hydro-Québec Distribution du début du processus d'appel d'offres jusqu'à la préparation des contrats d'achat d'électricité, incluant la signature des parties aux ententes contractuelles.

Ce rapport a été préparé par monsieur Pierre Devost de notre cabinet. Son curriculum vitae se retrouve en annexe.

En espérant le tout conforme, je vous prie, Monsieur Côté, d'accepter nos cordiales salutations.



Guy Barthell, MBA, CMC
Associé

Table des matières

Contexte.....	1
Généralités	2
Phase 1 : La diffusion de l'appel d'offres	3
Le document d'appel d'offres.....	3
Le site Internet d'Hydro-Québec Distribution.....	3
Le lancement de l'appel d'offres.....	4
Conclusion.....	4
Phase 2 : Les communications avec les soumissionnaires, la réception et l'ouverture des soumissions	5
Les communications avec les soumissionnaires	5
Les addenda.....	5
Les questions-réponses des soumissionnaires potentiels.....	7
La conférence préparatoire.....	7
La réception du formulaire d'inscription.....	8
La réception des soumissions	8
L'ouverture des soumissions.....	9
La préparation de la méthode d'évaluation des soumissions	10
Conclusion.....	10
Phase 3 : La sélection des soumissions.....	11
Le processus de sélection.....	11
Conférences téléphoniques et rencontre avec les soumissionnaires	13
Liste des soumissions retenues.....	13
Annonce des soumissions retenues.....	15
Conclusion.....	15
Phase 4 : La préparation des contrats	16
Introduction.....	16
Contrats d'approvisionnement en électricité : Cartier Wind Energy Inc.....	16
Contrat d'approvisionnement en électricité : Northland Power Inc. & Northland Power Income Fund ("Northland Power")	18
Conclusion.....	19
 Annexe : Curriculum Vitae	

Contexte

Hydro-Québec Distribution a retenu les services de Samson Bélaïr/Deloitte & Touche pour l'accompagner dans le processus d'appel d'offres, pour agir comme son représentant officiel et pour conseiller Hydro-Québec Distribution sur l'application de *La Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* (la "Procédure d'appel d'offres").

Dans ce contexte, les principaux éléments de notre mandat étaient les suivants :

- Jouer un rôle d'intermédiaire dans les communications écrites entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires;
- Assister aux rencontres et aux conférences téléphoniques entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires; et,
- Transmettre des avis et commentaires à Hydro-Québec Distribution quant au contenu de divers documents émis par Hydro-Québec Distribution avant leur publication.

Le présent rapport traite des activités du processus d'appel d'offres A/O 2003-02 dans le cadre de quatre (4) phases distinctes qui se sont déroulées du 18 avril 2003 au 25 février 2005:

Phase 1 : La diffusion de l'appel d'offres (du 18 avril 2003 au 12 mai 2003);

Phase 2 : Les communications avec les soumissionnaires, la réception et l'ouverture des soumissions (du 13 mai 2003 au 16 juin 2004);

Phase 3 : La sélection des soumissions (du 17 juin 2004 au 4 octobre 2004); et,

Phase 4 : La préparation des contrats, incluant la signature des parties aux ententes contractuelles (du 5 octobre 2004 au 25 février 2005).

Nos observations et commentaires quant à l'application de la Procédure d'appel d'offres sont indiqués dans les pages suivantes.

La structure de la présentation de nos observations et commentaires dans le présent rapport s'appuie sur la structure de présentation de la Procédure d'appel d'offres.

Généralités

Des procédures détaillées de fonctionnement au jour le jour entre Hydro-Québec Distribution, Samson Bélair/Deloitte & Touche et les soumissionnaires, respectant la Procédure d'appel d'offres, ont été élaborées et implantées afin d'assurer une communication efficace et rapide entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires via Samson Bélair/Deloitte & Touche.

Phase 1 : La diffusion de l'appel d'offres

Le document d'appel d'offres

- Commentaires sur le document final d'appel d'offres "version papier":
 - Le document français d'appel d'offres, le contrat-type, la formule de soumission et la méthode de calcul des retombées économiques ont été revus à quelques reprises par Samson Bélair/Deloitte & Touche au cours de leur préparation et des discussions téléphoniques ont eu lieu avec les représentants d'Hydro-Québec Distribution afin de discuter des commentaires et questions soulevés. Aucun point n'est resté en suspens dans le document d'appel d'offres final en français.
 - Nous n'avons noté aucune divergence entre la version anglaise et française du document d'appel d'offres.
- Commentaires sur le document d'appel d'offres final "version papier" versus "version électronique sur le site Internet" :
 - Nous n'avons pas noté de différences entre le contenu de la "version électronique" du document d'appel d'offres français et le contenu de la "version papier" de ce document. Il en est de même pour les documents papier et électronique anglais.
- Dépôt du document à la Régie de l'énergie :
 - Le présent appel d'offres découle de l'adoption par le gouvernement du Québec, le 5 mars 2003, du décret numéro 352-2003 édictant un règlement portant entre autres sur l'énergie éolienne.
 - Une version projet du document d'appel d'offres a été déposée à la Régie le 2 mai 2003, soit quelque dix (10) jours avant le lancement de l'appel d'offres.

Le site Internet d'Hydro-Québec Distribution

- Accessibilité et qualité des sites Internet d'Hydro-Québec Distribution :
 - Les sites Internet français et anglais d'Hydro-Québec Distribution ont été revus par Samson Bélair/Deloitte & Touche au cours de leur préparation et des appels téléphoniques ont été tenus avec les représentants d'Hydro-Québec Distribution afin de discuter des commentaires et questions soulevés. Aucun point à régler n'est resté en suspens dans la version finale du site.
 - Nous n'avons rencontré aucun problème d'accès durant nos tests, ce qui nous permet de conclure que l'accès au site Internet par les entreprises désirant soumissionner n'a pas été limité.
 - Nous avons constaté que les sites étaient conviviaux et que le document d'appel d'offres était disponible dans les deux langues (i.e. site français pour la version française; et site anglais pour la version anglaise).

*Appui relatif à l'appel d'offres A/O 2003-02 pour les achats d'électricité – Du 18 avril 2003 au 25 février 2005
Commentaires relatifs à l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité*

- Aucune situation problématique n’a été mentionnée par les soumissionnaires potentiels.

Le lancement de l’appel d’offres

- Plusieurs modes de diffusion ont été utilisés afin d’assurer une couverture aussi large que possible aux soumissionnaires potentiels lors du lancement de l’appel d’offres :
 - Annonce de l’avis légal d’appel d’offres dans les grands quotidiens incluant La Presse, The Gazette, Le Journal de Montréal, Le Soleil, Le Devoir, The Globe & Mail et The National Post.
 - Communiqué de presse pour diffusion à l’ensemble des médias généralistes et financiers du Québec et du Canada.
 - Annonce de l’avis sur le site Internet d’Hydro-Québec Distribution.
 - Envoi ciblé d’un document sommaire, annonçant le lancement de l’appel d’offres, à plus de 80 soumissionnaires potentiels actifs dans le domaine de l’énergie au Québec, au Canada et aux États-Unis afin de susciter leur intérêt.
 - Parution d’articles de journaux dans des médias du Québec, du Canada et des États-Unis.

Conclusion

- Les pratiques d’Hydro-Québec Distribution ont respecté les exigences de la Procédure d’appel d’offres.

Phase 2 : Les communications avec les soumissionnaires, la réception et l'ouverture des soumissions

Les communications avec les soumissionnaires

Les addenda

- Commentaires généraux relatifs aux addenda :
 - Au total, cinq (5) addenda ont été émis dans le cadre de l'appel d'offres. Les caractéristiques principales de ces addenda sont les suivantes :
 - L'addenda no. 1 :

A été publié le 25 juillet 2003 et traitait principalement de la possibilité pour les soumissionnaires de choisir l'une de deux (2) formules pour le paiement de la quantité d'énergie livrée; de l'introduction d'une option aux soumissionnaires où ceux-ci pouvaient devenir propriétaires des attributs environnementaux; de la possibilité pour les soumissionnaires de réaliser leur projet en deux (2) phases mais sur deux (2) années consécutives; de la possibilité pour les soumissionnaires de substituer leur manufacturier d'éoliennes désigné, sous certaines conditions; de la possibilité pour les soumissionnaires de substituer des éoliennes proposées par des éoliennes d'un modèle plus évolué; de changements quant aux limites d'intégration au réseau de transport; de précisions additionnelles quant à la définition des coûts globaux d'un projet de parc éolien aux fins de l'établissement du contenu régional et du contenu québécois hors région admissible; et, de changements quant à la définition du coefficient d'exportation.
 - L'addenda no. 2 :

A été publié le 10 février 2004 et traitait principalement de l'interdiction pour les soumissionnaires de rendre conditionnelle une soumission à l'acceptation par Hydro-Québec Distribution d'une autre soumission; de la demande d'Hydro-Québec Distribution aux soumissionnaires de transmettre au Représentant officiel avant le dépôt des offres les informations permettant la modélisation du comportement électrique des technologies éoliennes; du montant de réduction de garanties, attribué en fonction de la cote de crédit du soumissionnaire, montant devant être diminué de toute somme déjà affectée dans le cadre d'autres contrats d'approvisionnement; de la possibilité pour les soumissionnaires de déposer jusqu'à quatre variantes (plutôt que deux) moyennant des frais additionnels d'analyse; de la possibilité pour les soumissionnaires d'indexer leur formule de prix au dollar américain ou à l'euro selon certaines conditions; et, de précisions quant à la nature des travaux à réaliser sur les composantes des éoliennes pour que la dépense soit considérée comme dépense régionale admissible.

- L'addenda no. 3 :

A été publié le 14 mai 2004 et traitait principalement de modifications quant à la clause de carnet de commandes minimum des manufacturiers; de précisions quant à la nature des mesures de vent à obtenir; de la description détaillée du mécanisme de simulation de combinaisons de soumissions; des précisions additionnelles quant à la prise en compte des coûts de transport; de la possibilité pour les soumissionnaires d'indexer la formule de prix au prix de l'acier selon certaines conditions; de précisions additionnelles quant à la détermination, au suivi et à la vérification du contenu régional et du contenu québécois hors région admissible; de changements quant à la nature de la programmation des livraisons incluse au contrat-type; de précisions quant à la déclaration du manufacturier désigné et du soumissionnaire sur le contenu régional; et, de changements quant aux informations à fournir relativement aux variantes.
- L'addenda no. 4 :

A été publié le 19 mai 2004 et traitait principalement de l'ajout d'une clause traitant de la taxe québécoise sur le revenu brut; et, de l'ajout, au contrat-type, de l'annexe 9 du document d'appel d'offres.
- L'addenda no. 5:

A été publié le 1^{er} juin 2004 et traitait principalement de précisions quant à la nature des informations à fournir en ce qui a trait au poste de départ d'un parc éolien; de précisions quant aux règles d'application de l'indexation de la formule de prix au taux d'intérêt; et, de précisions quant à la détermination du contenu régional.
- Commentaires sur le contenu final des addenda "version électronique sur le site Internet" et "Version papier" :
 - Les cinq (5) addenda en français et en anglais ont été revus par Samson Bélair/Deloitte & Touche avant et/ou après leur diffusion et pour chaque addenda, un entretien téléphonique a eu lieu avec les représentants d'Hydro-Québec Distribution afin de discuter des commentaires et questions soulevés. Aucun point n'est resté en suspens dans la "version finale papier" et la "version finale électronique" de ces addenda.
- Commentaires sur la diffusion des addenda :
 - Samson Bélair/Deloitte & Touche a transmis respectivement, en date du 25 juillet 03 et du 12 février 04, par courriel, un avis d'émission des addenda no. 1 et 2 à tous les soumissionnaires ayant participé à la conférence préparatoire; ces avis indiquant aux destinataires la procédure à suivre pour accéder au site Internet d'Hydro-Québec Distribution et au contenu de l'addenda directement à partir d'un hyperlien.
 - Samson Bélair/Deloitte & Touche a transmis respectivement, en date du 17 mai 04, du 19 mai 04 et du 1^{er} juin 04, par courriel, un avis d'émission des addenda no. 3, 4 et 5 à tous les soumissionnaires dûment inscrits à l'appel d'offres; ces avis indiquant aux destinataires la procédure à suivre pour accéder au site Internet d'Hydro-Québec Distribution et au contenu de l'addenda directement à partir d'un hyperlien.

Les questions-réponses des soumissionnaires potentiels

- Commentaires sur le contenu des réponses aux questions :
 - Du 12 mai 2003 au 4 juin 2004, soit au cours de la période disponible aux soumissionnaires potentiels pour poser des questions, 98 questions provenant des soumissionnaires potentiels ont été répondues par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche.
 - Nous n'avons noté aucun biais apparent ou incohérence dans la formulation des réponses d'Hydro-Québec Distribution.
- Commentaires sur la diffusion des réponses aux questions :
 - Hydro-Québec Distribution a répondu à toutes les questions adressées par les fournisseurs ayant transmis un formulaire d'inscription dûment complété. Les réponses ont été envoyées aux demandeurs par Samson Bélair/Deloitte & Touche par voie électronique et ont été affichées sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution. Dans certains cas, certaines questions touchant la logistique et non le contenu de l'appel d'offres ont été répondues par téléphone par Samson Bélair/Deloitte & Touche après discussion avec Hydro-Québec Distribution; ces questions n'affectant pas l'égalité des soumissionnaires.
 - En date du 27 mai 2004, un avis de rappel a été envoyé par courriel à tous les soumissionnaires inscrits à l'appel d'offres leur indiquant que la date limite pour faire parvenir des questions était le 4 juin 2004, cette disposition permettant d'assurer que toutes les questions seraient répondues avant la date de dépôt des soumissions.

La conférence préparatoire

- Commentaires relatifs à la conférence préparatoire :
 - Une conférence préparatoire a été tenue à Montréal le 12 juin 2003 (en français) et le 13 juin 2003 (en anglais), soit environ quatre (4) semaines après le lancement de l'appel d'offres.
 - Samson Bélair/Deloitte & Touche a envoyé un avis par courriel aux entreprises inscrites à la conférence préparatoire le 6 juin 2003 afin de leur rappeler la date, l'heure et le lieu de la conférence préparatoire.
 - Les personnes intéressées à participer à la conférence étaient invitées à s'inscrire à l'avance. Cependant, la participation à cette conférence n'était pas obligatoire pour présenter une soumission.
 - Aucun soumissionnaire potentiel n'a été refusé lors de la conférence préparatoire.
 - Les participants à la conférence pouvaient obtenir sur place une copie papier du document d'appel d'offres en acquittant le paiement prévu pour l'obtention du document. Aucun participant ne s'est procuré le document d'appel d'offres papier à la conférence.
 - La première partie de la conférence s'est déroulée sous la forme d'une présentation, à l'aide de diapositives, résumant les principales

Appui relatif à l'appel d'offres A/O 2003-02 pour les achats d'électricité - Du 18 avril 2003 au 25 février 2005

Commentaires relatifs à l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité

caractéristiques de l'appel d'offres. La deuxième partie était consacrée à une période de questions de l'auditoire et ce, jusqu'à épuisement des questions.

- Au total, quelque 131 participants représentant 93 entreprises ont assisté à la conférence.
- Hydro-Québec Distribution a tenu un registre des entreprises présentes à la conférence préparatoire, lequel a été affiché sur son site Internet français et anglais à partir du début juillet 2003.
- Le compte rendu en français et anglais de la présentation et des questions-réponses, découlant de la conférence, a été préparé par Hydro-Québec Distribution, et a aussi été affiché sur le site Internet également à partir de la mi-juillet 2003.
- Le compte rendu faisait aussi état de compléments de réponses à des questions posées lors de la conférence préparatoire et qui avaient été traitées en différé.
- Nous n'avons pas noté de différences entre le contenu du compte rendu affiché sur le site Internet français par rapport à celui affiché sur le site anglais du Distributeur. De plus, nous n'avons observé aucun biais apparent quant à la formulation des réponses.

La réception du formulaire d'inscription

- Commentaires relatifs à la réception des formulaires d'inscription :
 - Le document d'appel d'offres contenait un formulaire d'inscription que tous les soumissionnaires intéressés devaient remplir et retourner à Hydro-Québec Distribution, via Samson Bélair/Deloitte & Touche, avant le 1^{er} mars 2004 à 16h00 pour lui signifier leur intention de présenter une soumission dans les délais prescrits.
 - Sur réception dudit formulaire dûment complété et du paiement des frais d'inscription, Hydro-Québec Distribution, via Samson Bélair/Deloitte & Touche, a transmis à l'intéressé à soumissionner un accusé de réception avec un code confidentiel lui permettant de soumettre des questions relativement à l'appel d'offres.
 - Au total, 20 inscriptions ont été effectuées dans le cadre de l'appel d'offres avant la date limite de dépôt du formulaire d'inscription.
 - Un avis de rappel a été envoyé en date du 23 février 2004 aux entreprises ayant assisté à la conférence préparatoire leur signifiant que la date limite d'inscription à l'appel d'offres était le 1^{er} mars 2004 à 16h00.

La réception des soumissions

- Commentaires relatifs à la réception des soumissions :
 - Un avis de rappel a été envoyé le 4 juin 2004 à tous les soumissionnaires inscrits leur signifiant qu'ils devaient déposer leur soumission au bureau des soumissions désigné, soit dans les locaux de Samson Bélair/Deloitte & Touche, avant le 15 juin 2004 à 16h00.
 - La date et l'heure de réception ont été inscrites sur chaque soumission et un inventaire des soumissions reçues a été tenu à jour. De plus, une confirmation de réception a été transmise au transporteur. Les soumissions

Appui relatif à l'appel d'offres A/O 2003-02 pour les achats d'électricité - Du 18 avril 2003 au 25 février 2005

Commentaires relatifs à l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité

scellées ont été gardées en consignment au bureau des soumissions jusqu'à la date d'ouverture des soumissions, soit le 16 juin 2004 à 09h00.

- Au total, neuf (9) livraisons de neuf (9) soumissionnaires ont été reçues. Aucune livraison n'a été reçue après la date et l'heure limites de dépôt des soumissions.

L'ouverture des soumissions

- Commentaires relatifs à l'ouverture des soumissions :
 - L'ouverture des soumissions s'est effectuée en public le 16 juin 2004 à 09h:00 dans les locaux de Samson Bélair/Deloitte & Touche en présence de l'équipe d'Hydro-Québec Distribution, du représentant officiel d'Hydro-Québec Distribution (i.e. Samson Bélair/Deloitte & Touche) et d'un auditoire d'environ vingt-cinq (25) personnes du public.
 - Une procédure détaillée a été suivie de façon à lire à haute voix les informations suivantes et à préparer un inventaire des soumissionnaires et des principaux paramètres de chacune des soumissions : nom du soumissionnaire; localisation du parc éolien; puissance offerte; et date la plus hâtive de disponibilité. Cet inventaire préliminaire des soumissions acceptées à l'ouverture a été rendu public le jour même de la séance d'ouverture publique des soumissions.
 - Au total, trente-deux (32) soumissions ont été reçues, totalisant quelque 4 000 MW de puissance offerte. Aucune soumission n'a été rejetée au cours de cette séance.
 - Après l'ouverture publique le 16 juin 2004, les boîtes contenant les soumissions ont été transportées chez Hydro-Québec Distribution. Par la suite, en présence de Samson Bélair/Deloitte & Touche, les chèques pour les frais d'analyse des soumissions et d'évaluation de crédit ont été retirés des boîtes et un inventaire a été préparé par soumission; de même qu'une liste des soumissionnaires désirant obtenir un engagement de confidentialité relatif à leurs états financiers.
 - Un engagement de confidentialité a été envoyé par Hydro-Québec Distribution aux soumissionnaires ayant clairement identifié dans leur soumission que leurs états financiers devaient demeurer confidentiels.
 - Une copie papier de chacune des soumissions a été transmise à Samson Bélair/Deloitte & Touche et les autres copies des soumissions ainsi que l'original de chacune des soumissions ont été transportés dans les locaux d'Hydro-Québec Distribution.
 - La liste finale des soumissions acceptées à l'ouverture des soumissions ainsi que le coût moyen de l'ensemble de ces offres ont été affichés sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution en date du 8 juillet 2004.

La préparation de la méthode d'évaluation des soumissions

- Commentaires relatifs à la préparation de la méthode d'évaluation des soumissions :
 - La méthode d'évaluation des soumissions élaborée par Hydro-Québec Distribution, a été revue par Samson Bélair/Deloitte & Touche au cours de la semaine du 7 juin 2004 et un entretien téléphonique a eu lieu avec les représentants d'Hydro-Québec Distribution afin de discuter des commentaires et questions soulevés au sujet du processus et du cadre méthodologique général. Aucun point à régler n'est resté en suspens dans la version finale qui a été remise à Samson Bélair/Deloitte & Touche en date du 15 juin 2004, c'est-à-dire avant la date d'ouverture des soumissions.

Conclusion

Les pratiques d'Hydro-Québec Distribution ont respecté les exigences de la Procédure d'appel d'offres.

Phase 3 : La sélection des soumissions

Le processus de sélection

- Commentaires relatifs au processus de sélection des soumissions :
 - Dans un premier temps, une équipe d’Hydro-Québec Distribution a analysé le contenu des 32 soumissions déposées et a procédé à la validation de la présence de défauts entraînant le rejet automatique d’une soumission.
 - Aucune soumission n’a été rejetée au cours de cette étape de contrôle de rejet automatique. D’autre part, aucune soumission n’a été rejetée parce que jugée frivole.
 - L’équipe d’évaluation d’Hydro-Québec Distribution a aussi évalué la conformité de chacune des soumissions tout au long des étapes d’évaluation afin de contrôler la présence de défauts entraînant éventuellement le rejet d’une soumission.
 - Cinq (5) offres ont été rejetées pour cause de non-conformité aux exigences de l’appel d’offres.
 - Une équipe d’Hydro-Québec Distribution a passé en revue le contenu des soumissions restantes afin de dresser une liste des informations manquantes ou nécessitant des éclaircissements pour procéder aux étapes d’évaluation subséquentes.
 - Par la suite, le processus de sélection a comporté trois (3) étapes d’analyse à savoir :
 - Étape 1 : Évaluation des soumissions en fonction des exigences minimales
 - Étape 2 : Classement des soumissions
 - Étape 3 : Simulation de combinaisons de soumissions
 - Au cours de la période du 17 juin 2004 au 4 octobre 2004, période au cours de laquelle les étapes d’analyse ont été réalisées, les informations manquantes des soumissionnaires ou les besoins d’éclaircissements auprès des soumissionnaires ont fait l’objet de demandes de renseignements écrites de la part d’Hydro-Québec Distribution. Ces demandes, spécifiant les informations additionnelles à fournir (ou les éclaircissements à apporter) et le délai accordé pour le faire, ont été acheminées à chacun des soumissionnaires, par courriel, via Samson Bélair/Deloitte & Touche. À quelques occasions, Hydro-Québec Distribution a consenti un délai additionnel et ce, dans la mesure où la demande de renseignements à répondre par le soumissionnaire était jugée plus complexe ou que le soumissionnaire apportait une justification jugée raisonnable pour accorder un tel délai. Les soumissionnaires ont fait parvenir leurs réponses en général par courriel mais aussi par messenger, via Samson Bélair/Deloitte & Touche.
 - De plus, des courriels ont été échangés au cours de cette période entre les manufacturiers d’éoliennes, Hydro-Québec Distribution et TransÉnergie,

Appui relatif à l’appel d’offres A/O 2003-02 pour les achats d’électricité – Du 18 avril 2003 au 25 février 2005

Commentaires relatifs à l’application de la procédure d’appel d’offres et d’octroi pour les achats d’électricité

avec copie à Samson Bélair/Deloitte & Touche, afin d'assurer le bon fonctionnement de la modélisation du comportement électrique des technologies retenues par les manufacturiers pour les fins d'évaluation des coûts de transport.

- Les huit (8) critères relatifs aux exigences minimales qui ont été analysés lors de la première étape de l'analyse des soumissions ont été les mêmes que ceux que l'on retrouve au document d'appel d'offres. Il s'agit du choix d'un site; des garanties financières; de l'expérience du soumissionnaire; de la maturité technologique; des délais de raccordement des équipements de production; des installations d'assemblage de nacelles; du contenu régional minimal du projet; et des mesures de vent.

Quatre offres n'ont pas été retenues à la fin de l'Étape 1 de l'analyse des soumissions pour défaut de satisfaire à toutes les exigences de l'étape 1.

- Les neuf (9) critères retenus pour fins d'analyse lors de la deuxième étape de l'analyse des soumissions et la pondération associée sont les mêmes que ceux que l'on retrouve au document d'appel d'offres. Il s'agit du coût de l'électricité; de la solidité financière; du contenu régional additionnel au minimum exigé; du contenu québécois hors région admissible; de l'expérience pertinente; du raccordement au réseau; du plan directeur de réalisation; des données de vent obtenues et de la production d'électricité prévue; et du plan d'obtention des autorisations environnementales.
- Chacune des 251 offres-années, provenant des 57 offres ayant passé avec succès l'étape 1, a été évaluée par rapport aux critères à incidence non monétaire et monétaire à l'étape 2. Par la suite, les soumissions ont été classées par ordre décroissant de pointage obtenu de façon à identifier les meilleures offres.
- 60 offres-années, provenant des 14 offres et représentant plus de 1 300 MW, ont été retenues pour générer à l'étape 3 une concurrence adéquate entre plusieurs combinaisons de projets sur la base du coût global.
- À partir de ces 60 offres-années, des combinaisons ont été formées à l'étape 3 et huit (8) combinaisons dominantes comportant entre 900 et 1 015 MW ont été identifiées.
- Pour chacune de ces huit (8) combinaisons, les coûts de transport ont été évalués en détail par TransÉnergie. Ces combinaisons ont été classées en fonction de leur coût unitaire global. La combinaison retenue est celle comportant le coût unitaire global le plus bas qui se rapproche le plus de la quantité recherchée (i.e. 1 000 MW).
- De plus, la valeur des paramètres économiques utilisés lors de l'analyse des soumissions s'est appuyée sur des prévisions réalisées par des organismes externes d'Hydro-Québec Distribution. La valeur de ces paramètres a été établie avant le dépôt des soumissions et a été communiquée à Samson Bélair/Deloitte & Touche.
- À notre connaissance, tous les soumissionnaires ont été traités sur un pied d'égalité tout au long du processus de sélection et les informations échangées entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires ont été traitées de façon confidentielle.
- Nous n'avons pas noté de divergences au niveau du processus, entre la méthode d'évaluation des soumissions préparée avant le dépôt des

Appui relatif à l'appel d'offres A/O 2003-02 pour les achats d'électricité – Du 18 avril 2003 au 25 février 2005

Commentaires relatifs à l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité

soumissions et son application par Hydro-Québec Distribution au cours de la période du 17 juin au 4 octobre 2004.

Conférences téléphoniques et rencontre avec les soumissionnaires

- Commentaires relatifs aux conférences téléphoniques et rencontre avec les soumissionnaires :
 - Au cours de la période du 17 juin 2004 au 4 octobre 2004, des conférences téléphoniques et une rencontre ont eu lieu avec certains soumissionnaires. À ces occasions, un représentant de Samson Bélair/Deloitte & Touche a toujours été présent afin de s'assurer de la rigueur et de l'équité du processus.

Liste des soumissions retenues

- Commentaires relatifs à la liste des soumissions retenues :
 - Après l'analyse des combinaisons de soumissions, Hydro-Québec Distribution a établi la liste des soumissions retenues, celles-ci étant incluses dans la combinaison dont le prix était le plus faible. Par la suite, Hydro-Québec Distribution a émis un avis d'acceptation à chacun des soumissionnaires retenus, cet avis incluant, entre autres, la liste des exigences préalablement identifiées devant être satisfaites par le soumissionnaire avant la signature du contrat. Il s'agit de huit (8) projets dont un projet comporte deux (2) phases de réalisation. :

Cartier Wind Energy Inc. –
Projet "Baie-des-Sables": 109,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2006
Le contenu régional garanti du projet est de 40 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Cartier Wind Energy Inc. en date du 28 septembre 2004 au matin, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

Cartier Wind Energy Inc. –
Projet "Projet Anse-à-Valleau I": 100,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2006
Le contenu régional garanti du projet est de 40 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Cartier Wind Energy Inc. en date du 28 septembre 2004 au matin, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

Northland Power Inc. & Northland Power Income Fund Inc. –
Projet "St-Ulric/St-Léandre": 150 MW
Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2007
Le contenu régional garanti du projet est de 50 %
Le contenu québécois hors région admissible garanti est de 10 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Northland en date du 27 septembre 2004, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

Cartier Wind Energy Inc. –
Projet "Carleton": 109,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2008

Appui relatif à l'appel d'offres A/O 2003-02 pour les achats d'électricité – Du 18 avril 2003 au 25 février 2005

Commentaires relatifs à l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité

Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Cartier Wind Energy Inc. en date du 28 septembre 2004 au matin, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

Cartier Wind Energy Inc. –
Projet "Les Méchins": 150 MW
Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2009
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Cartier Wind Energy Inc. en date du 28 septembre 2004 au matin, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

Northland Power Inc. & Northland Power Income Fund Inc. –
Projet "Mont-Louis": 100,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2010
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
Le contenu québécois hors région admissible garanti est de 10 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Northland en date du 27 septembre 2004, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

Cartier Wind Energy Inc. –
Projet "Montagne Sèche": 58,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2011
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Cartier Wind Energy Inc. en date du 28 septembre 2004 au matin, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

Cartier Wind Energy Inc. –
Projet "Gros-Morne": 211,5 MW
Date garantie de début des livraisons :
Phase 1 du projet (100,5 MW) : 1er décembre 2011
Phase 2 du projet (111 MW) : 1er décembre 2012
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
Cet avis a été envoyé en date du 24 septembre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Cartier Wind Energy Inc. en date du 28 septembre 2004 au matin, soit avant l'échéance fixée au 28 septembre 2004 à midi.

- L'échéance pour la conclusion d'un contrat avec les soumissionnaires ci-haut mentionnés a aussi été spécifiée dans l'avis envoyé, à savoir le 15 décembre 2004.
- Tous les projets retenus ont, pour manufacturier d'éoliennes désigné, GE Wind Inc. et son affilié General Electric Canada. Celui-ci a été avisé par Hydro-Québec Distribution lors d'un appel conférence, en présence de Samson Bélair/Deloitte & Touche, le 24 septembre 2004. Ce manufacturier désigné devra fournir des composantes d'éoliennes aux soumissionnaires retenus à partir d'installations d'assemblage de turbines éoliennes dans la région admissible.
- Une soumission de relève été identifiée dans l'éventualité où les négociations avec les soumissionnaires retenus achopperaient à l'étape de

Appui relatif à l'appel d'offres A/O 2003-02 pour les achats d'électricité – Du 18 avril 2003 au 25 février 2005
Commentaires relatifs à l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité

préparation des contrats. Hydro-Québec Distribution a émis un avis de mise en relève au soumissionnaire mis en relève, cet avis incluant des exigences devant être satisfaites par le soumissionnaire mis en relève. Il s'agit de :

Domtar Inc. –

Projet "Rivière-Madeleine" – Offre principale 75 MW, 1^{er} décembre 2008 ou 2009 ou 2010 ou 2011 ou 2012; ou Variante 150 MW, 1^{er} décembre 2012

Offre valide jusqu'au 1^{er} mars 2005

Cet avis a été envoyé en date du 1^{er} octobre 2004 par Hydro-Québec Distribution via Samson Bélair/Deloitte & Touche et contresigné par Domtar Inc. en date du 5 octobre 2004 au matin, soit avant l'échéance fixé au 5 octobre 2004 à midi.

- Hydro-Québec Distribution a également avisé par écrit, via Samson Bélair/Deloitte & Touche, à partir d'un avis de rejet, les soumissionnaires non retenus en date 4 octobre 2004.

Annnonce des soumissions retenues

- Commentaires relatifs à l'annonce des soumissions retenues
 - Le 4 octobre 2004, une conférence de presse a été tenue et un communiqué de presse a été émis par Hydro-Québec Distribution faisant état du choix des soumissionnaires et des soumissions retenus. Ce communiqué a été publié sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution.

Conclusion

- Les pratiques d'Hydro-Québec Distribution ont respecté les exigences de la Procédure d'appel d'offres.

Phase 4 : La préparation des contrats

Introduction

- Dans le cadre de cette phase, Samson Bélair/Deloitte & Touche n'avait pas à se prononcer sur la conformité des contrats signés par rapport au contrat-type inclus dans le document d'appel d'offres.
- Au cours de la période de préparation des contrats, soit entre le 5 octobre 2004 et le 25 février 2005, il a été entendu que les documents à être envoyés par Hydro-Québec Distribution aux soumissionnaires retenus pour fins de préparation des contrats, leur seraient envoyés directement avec une copie transmise à Samson Bélair/Deloitte & Touche.

Contrats d'approvisionnement en électricité : Cartier Wind Energy Inc.

- Il s'agit des six (6) projets suivants :
 1. Projet "Baie-des-Sables": 109,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1^{er} décembre 2006
Le contenu régional garanti du projet est de 40 %
 2. Projet "Anse-à-Valleau I": 100,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1^{er} décembre 2006
Le contenu régional garanti du projet est de 40 %
 3. Projet "Carleton": 109,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1^{er} décembre 2008
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
 4. Projet "Les Méchins": 150,0 MW
Date garantie de début des livraisons : 1^{er} décembre 2009
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
 5. Projet "Montagne Sèche": 58,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1^{er} décembre 2011
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
 6. Projet "Gros-Morne": 211,5 MW
Date garantie de début des livraisons :
Phase 1 du projet (100,5 MW) : 1^{er} décembre 2011
Phase 2 du projet (111,0 MW) : 1^{er} décembre 2012
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
- Commentaires relatifs au processus de préparation des contrats :
 - La période de préparation des six (6) contrats s'étendait initialement du début octobre 2004 au 15 décembre 2004. À la demande de Cartier Wind Energy Inc., la date du 15 décembre 2004 a été reportée à deux (2) reprises, soit au 31 janvier 2005 dans un premier temps, puis au 25 février 2005 par la suite. L'acceptation par Hydro-Québec Distribution de ces deux (2) demandes de report de la date d'échéance pour la signature des contrats a été confirmée par lettre transmise par Hydro-Québec Distribution le 13 décembre 2004 et le 28 janvier 2005; ces lettres indiquant que l'octroi d'un

Appui relatif à l'appel d'offres A/O 2003-02 pour les achats d'électricité - Du 18 avril 2003 au 25 février 2005

Commentaires relatifs à l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité

tel délai ne pouvait avoir pour effet de déplacer les dates butoirs convenues, ni de reporter les dates garanties de début des livraisons de chacun de projets.

- Dans un premier temps, Hydro-Québec Distribution a fait parvenir, par courriel à Cartier Wind Energy Inc., un projet de contrat, avec copie acheminée à Samson Bélaïr/Deloitte & Touche.
- Au cours de la période du 8 octobre 2004 au 25 février 2005, des réunions et des conférences téléphoniques ont eu lieu entre Cartier Wind Energy Inc. et Hydro-Québec Distribution pour fins de préparation des contrats:
 - En général, avant chacune de ces rencontres, une version du projet de contrat, révisée en fonction des discussions de la rencontre précédente, a été préalablement transmise par courriel par Hydro-Québec Distribution à Cartier Wind Energy Inc. avec copie à Samson Bélaïr/Deloitte & Touche. À chacune de ces rencontres, un représentant de Samson Bélaïr/Deloitte & Touche a été présent à titre d'observateur de la rigueur, de l'impartialité et de l'équité du processus.
 - Des conférences téléphoniques ont été tenues de façon à poursuivre la discussion sur certains aspects des contrats. À ces occasions, un représentant de Samson Bélaïr/Deloitte & Touche a été présent à titre d'observateur de la rigueur, de l'impartialité et de l'équité du processus.
- En date du 25 février 2005, les six (6) contrats d'approvisionnement en électricité ont été signés par les représentants officiels autorisés de Cartier Wind Energy Inc. et d'Hydro-Québec Distribution.

Contrat d'approvisionnement en électricité : Northland Power Inc. & Northland Power Income Fund ("Northland Power")

- Il s'agit des deux (2) projets suivants :
 1. Projet "St-Ulric/St-Léandre": 150,0 MW
Date garantie de début des livraisons : 1^{er} décembre 2007
Le contenu régional garanti du projet est de 50 %
Le contenu québécois hors région admissible garanti est de 10 %
 2. Projet "Mont-Louis": 100,5 MW
Date garantie de début des livraisons : 1^{er} décembre 2010
Le contenu régional garanti du projet est de 60 %
Le contenu québécois hors région admissible garanti est de 10 %
- Commentaires relatifs au processus de préparation des contrats :
 - La période de préparation des deux (2) contrats s'étendait initialement du début octobre 2004 au 15 décembre 2004. À la demande de Northland Power, la date du 15 décembre 2004 a été reportée à deux (2) reprises, soit au 31 janvier 2005 dans un premier temps, puis au 25 février 2005 par la suite. L'acceptation par Hydro-Québec Distribution de ces deux (2) demandes de report de la date d'échéance pour la signature des contrats a été confirmée par lettre transmise par Hydro-Québec Distribution le 13 décembre 2004 et le 28 janvier 2005; ces lettres indiquant que l'octroi d'un tel délai ne pouvait avoir pour effet de déplacer les dates butoirs convenues, ni de reporter les dates garanties de début des livraisons de chacun de projets.
 - Dans un premier temps, Hydro-Québec Distribution a fait parvenir, par courriel à Northland Power, un projet de contrat, avec copie acheminée à Samson Bélaïr/Deloitte & Touche.
 - Au cours de la période du 7 octobre 2004 au 25 février 05, des réunions et des conférences téléphoniques ont eu lieu avec Northland Power et Hydro-Québec Distribution pour fins de préparation des contrats:
 - En général, avant chacune de ces rencontres, une version du projet de contrat, révisée en fonction des discussions de la rencontre précédente, a été préalablement transmise par courriel par Hydro-Québec Distribution à Northland Power, avec copie à Samson Bélaïr/Deloitte & Touche. À chacune de ces rencontres, un représentant de Samson Bélaïr/Deloitte & Touche a été présent à titre d'observateur de la rigueur, de l'impartialité et de l'équité du processus.
 - Des conférences téléphoniques ont été tenues de façon à poursuivre la discussion sur certains aspects des contrats. À ces occasions, un représentant de Samson Bélaïr/Deloitte & Touche a été présent à titre d'observateur de la rigueur, de l'impartialité et de l'équité du processus.
 - En date du 25 février 2005, les deux (2) contrats d'approvisionnement en électricité ont été signés par les représentants officiels autorisés de Northland Power et d'Hydro-Québec Distribution.

Conclusion

À notre connaissance, tous les soumissionnaires retenus ont été traités sur un pied d'égalité tout au long du processus de préparation des contrats et les informations échangées entre Hydro-Québec Distribution et ces soumissionnaires ont été traitées de façon confidentielle.

Les pratiques d'Hydro-Québec Distribution ont respecté les exigences de la Procédure d'appel d'offres.

Annexe A

Curriculum vitae

Pierre Devost ing., MBA, CMC**Directeur principal**

Consultation – Stratégie et opérations

(514) 393-5109

Québec, Canada

pdevost@deloitte.ca

Pierre Devost est directeur principal au bureau de Montréal de Samson Bélaïr / Deloitte & Touche, dans la pratique Consultation, et se spécialise en gestion des opérations et des processus d'approvisionnement. Monsieur Devost détient un baccalauréat en génie de l'Université Laval ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

Depuis son arrivée au sein de notre cabinet en 1985, Monsieur Devost a joué un rôle clé dans la réalisation de nombreux mandats en gestion des approvisionnements, de processus d'appels d'offres et d'études de faisabilité de partenariat et de sous-traitance dans les secteurs public, parapublic et privé.

GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES APPELS D'OFFRES

- Révision de la politique et des procédures relatives à la gestion des approvisionnements et du processus d'appel d'offres afin de recommander de nouvelles pratiques d'affaires permettant d'optimiser les achats et de réduire les coûts d'exploitation pour le compte de plusieurs organismes et entreprises.
- Réalisation d'une étude de faisabilité du transfert au secteur privé de la gestion des opérations des usines de traitement des eaux usées pour le compte d'une importante municipalité du Québec (i.e. de la gestion en régie à la gestion et approvisionnement délégués à l'entreprise privée). Par la suite, élaboration des documents d'appel d'offres et coordination du travail de la direction des approvisionnements, des services juridiques et de l'ingénierie et services techniques afin de procéder à l'appel d'offres auprès des soumissionnaires potentiels et à l'évaluation des propositions reçues.
- Transformation du processus d'approvisionnement et de gestion des appels d'offres dans le but d'améliorer le niveau de service aux requérants ainsi que le niveau d'économies d'administration et d'acquisition pour le compte de plusieurs organismes des secteurs parapublic et privé. Ces projets consistaient à mettre sur pied des ententes de partenariat avec des fournisseurs privilégiés et à modifier les façons de faire du personnel affecté à la réalisation de ce processus.
- Support à l'implantation de partenariats avec des fournisseurs privilégiés à partir de l'élaboration de la vision, des objectifs, des opportunités de partenariat, de leur impact prévu et requis afin d'optimiser le niveau de service aux utilisateurs ainsi que le niveau d'économies d'administration et d'acquisition.
- Révision des pratiques de gestion de projets d'entreprises des secteurs privé et parapublic. L'objectif de ces études consistait à identifier les forces et faiblesses des systèmes et pratiques de gestion en place et d'identifier des opportunités d'amélioration, à partir des meilleures pratiques de gestion de projets touchant les systèmes, l'organisation, la technologie et les infrastructures.
- Rédaction d'un guide à l'intention des gestionnaires de contrats d'aéroports portant sur les procédures et les méthodes à utiliser dans le but d'évaluer les possibilités de «faire faire» certains travaux effectués en régie pour le compte de Transports Canada.
- Identification des opportunités de partenariats avec le secteur privé pour l'exploitation de complexes intégrés d'entretien de flottes de véhicules et sollicitation de déclarations de compétences auprès du secteur privé pour le compte d'une importante municipalité.

HYDRO-QUÉBEC

- Accompagné et conseillé l'entreprise dans le cadre de la réalisation de deux (2) processus d'appels d'offres publics pour l'achat d'électricité (achat de 1 200 MW à partir de centrales hydrauliques et de cogénération au gaz naturel; achat de 100 MW à partir de centrales à la biomasse) tout en assurant la rigueur et la transparence du processus et la confidentialité et l'équité entre les fournisseurs potentiels.
- Réalisation d'une étude de balisage (benchmarking) des applications informatiques et des technologies utilisées dans le domaine des achats et de la gestion des stocks dans l'industrie des utilités publiques. Les objectifs étaient de réaliser une analyse comparative des systèmes d'information et des tendances en matière de nouvelles technologies émergentes (EDI, catalogues imagés, codes à barres, etc.).
- Vérification des pratiques de gestion de projet lors de la construction du complexe hydroélectrique LG-1. L'objectif de l'étude consistait à identifier les forces et faiblesses des systèmes et pratiques de gestion en place en matière de : planification générale et contrôle de l'échéancier; gestion des contrats; et, inspection et contrôle de la qualité.
- Revue des services auxiliaires des secteurs nordiques de la région La Grande et en particulier, l'exploitation des bâtiments, l'entretien de la flotte de véhicules, les pratiques relatives à la gestion des approvisionnements et des inventaires et ce, afin d'identifier la problématique en régions éloignées.
- Réalisation d'une étude relative à la tarification du réseau électrique autonome au Québec et comparaison avec les réseaux autonomes des autres provinces canadiennes. L'objectif de cette analyse était de déterminer les écarts en matière de tarification avec les autres provinces canadiennes et leur impact sur le niveau de subventions accordées à ces communautés de façon à développer une stratégie de tarification visant à réduire les pertes à ce chapitre tout en respectant l'équité inter-provinciale.

Avant de se joindre à notre cabinet, Monsieur Devost a acquis une vaste expérience en gestion de contrats d'ingénierie dans les domaines de la planification, de l'exécution et du contrôle de la qualité, des échéanciers et des coûts d'investissements en immobilisation pour de grands projets de construction hydroélectriques.

Monsieur Devost est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et membre de l'Institut des conseillers en management du Québec.

www.deloitte.ca

Au Québec, la marque Deloitte représente Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées. Deloitte est le cabinet canadien membre de Deloitte Touche Tohmatsu. Deloitte Touche Tohmatsu est une Verein (association) suisse, et à ce titre, ni Deloitte Touche Tohmatsu ni aucun de ses cabinets membres ne peut être tenu responsable des actes ou des omissions de l'un ou de l'autre. Chaque cabinet membre constitue une entité juridique distincte et indépendante exerçant ses activités sous les noms de Deloitte, Deloitte Inc., Samson Bélair/Deloitte & Touche, Deloitte & Touche, Deloitte Touche Tohmatsu ou d'autres noms similaires. Les services décrits dans les présentes sont fournis par le cabinet membre canadien, non par Deloitte Touche Tohmatsu Verein.

© 2005 Deloitte Inc. Tous droits réservés.